

## Répartition des créations de postes en 2016

**6 639 créations de postes** sont annoncées pour la rentrée 2016, dont 3 835 dans le premier degré qui devrait accueillir à peine moins d'élèves l'année prochaine (-533) par rapport à 2015.

Toutes les académies bénéficient de ces créations, à l'exception de Caen qui perd 20 postes dans le second degré et n'en gagne que 5 dans le premier, ainsi que la Guadeloupe et la Martinique qui perdent chacune 35 postes. **La région parisienne bénéficie des plus fortes augmentations**, notamment dans l'académie de Créteil (+1 095 postes à Créteil pour 10 000 élèves de plus) et de Versailles (+870 postes pour plus de 8 000 élèves supplémentaires). Paris ne reçoit aucun poste, mais les effectifs élèves devraient chuter de -1 900.

Le ministère affirme avoir organisé cette ventilation en fonction de **trois critères : social, territorial, et priorité au premier degré**. Dans le second degré les 2 804 nouveaux postes **accompagnent selon lui essentiellement la hausse démographique**, tout en étant censés **faciliter la mise en place de la réforme du collège**.

Dans ce cadre, la FAEN constate que **le compte n'y est pas** : avec seulement 2 800 postes supplémentaires dans le second degré pour 37 400 élèves de plus attendus (soit un rapport de 1 enseignant pour 13,3 élèves), **cette ventilation va détériorer le taux d'encadrement actuel (12,5)**. Il est donc clair que parler de dotation complémentaire en vue de la réforme du collège ne relève que de l'esbroufe...

## Du nouveau pour les 3e « prépa-pro »

De nouvelles dispositions seront applicables à partir de la rentrée prochaine aux classes de troisièmes préparatoires à l'enseignement professionnel. **Le volume horaire des différents enseignements reçus dans ces classes vient en effet d'être précisé** dans un récent décret à ce sujet (même si ce volume peut disposer de dérogations au cas par cas, notamment si la classe est hébergée dans un lycée).

**Une dotation horaire de 6 heures supplémentaires** permet aux élèves de recevoir un **enseignement de complément de découverte professionnelle**. Visites d'information, séquences d'observation, stages d'initiation ou d'application sont inclus dans ce volume représentant **216 heures annuelles**.

Les classes prépa-pro ayant globalement remplacé les fameuses DP6 et troisièmes d'insertion depuis trois ans déjà connaissent jusqu'ici un succès mitigé, notamment à cause du flou d'organisation horaire et du manque de moyens alloués. **Ces ajustements sont encore insuffisants, même s'ils vont dans le sens de revendications de longue date de certains syndicats de la FAEN**.

La question de la création de la quatrième prépa-pro doit quant à elle rester posée.

Espérons cependant que cela permettra de revaloriser ce parcours important pour les élèves cherchant à se remobiliser autour d'un projet professionnel.



## Nouvelle donne pour le label « Lycée des métiers »

Le Conseil Supérieur de l'Éducation s'est penché le 10 décembre dernier sur une nouvelle politique d'attribution du label « Lycée des métiers » aux établissements qui en font la demande. Suite à ces modifications, l'obtention de ce label ne dépend plus que de cinq critères (au lieu de neuf auparavant) : **offre de formations** professionnelles autour d'un ensemble de métiers et de parcours de formation, **pluralité des publics** accueillis, **partenariat actif** avec le tissu économique local, mise en place et suivi d'actions pour **prévenir le décrochage scolaire**, politique active de **communication**.

Par ailleurs, trois autres modifications ont été apportées : **suppression des conventions de partenariat** (qui permettaient jusque là à des établissements ne répondant pas seuls aux critères de s'associer à d'autres pour l'obtention du label), **actualisation du groupe académique** chargé de proposer les attributions au recteur et **mise à jour annuelle d'une liste nationale** des établissements labellisés.

**Ces modifications arrivent sans qu'aucun bilan spécifique récent n'ait été fait sur les lycées des métiers**, en dehors du cadre du projet de lutte contre le décrochage scolaire. Par ailleurs, **quel sens peuvent-elles avoir quand une révision de la réforme des lycées se profile déjà à l'horizon ?**

### Rythmes scolaires :

#### petit bonus pour le privé

**146 000 euros supplémentaires** ont été votés à la fin du mois dernier par les députés pour les crédits du programme « Vie de l'élève », dans le cadre du **financement des nouveaux rythmes scolaires**. Le fonds de soutien aux activités périscolaire lié à ces nouveaux rythmes n'avait en effet été alimenté qu'en tenant compte du nombre d'élèves des seules écoles publiques. L'aide demandée pour les départements en charge des transports scolaires supplémentaires a en revanche été refusée.

## Calendrier des examens 2016

Le calendrier des examens est désormais connu pour 2016 : **les épreuves écrites des baccalauréats commenceront le mercredi 15 juin 2016**, le temps global laissé aux correcteurs étant le même qu'en 2015. Les épreuves écrites du **diplôme national du brevet** communes à tous les candidats se dérouleront **les jeudi 23 juin 2016 et vendredi 24 juin 2016**.

**Les conseils de classe de 6e, 5e, 4e et 3e auront lieu à compter du lundi 13 juin 2016 ; ceux de 2de générale et technologique à compter du jeudi 9 juin 2016**. Les commissions d'appel de 3e et 2de générale et technologique se tiendront à partir du mercredi 22 juin 2016.

Les conseils de classe de 1re générale ou technologique commenceront le jeudi 9 juin 2016, ceux de terminale le 7 juin.

### La FAEN vous présente ses meilleurs vœux pour 2016

2015 s'est révélée une année éprouvante pour bon nombre des personnels de l'Éducation nationale. Malmenés par nos directions et un ministère sourd, dénigrés dans notre travail, opprésés par des réformes ineptes, nous avons dû encore faire front face à l'attaque de notre institution et aux drames collectifs vécus par notre pays. Notre pouvoir d'achat a continué de baisser, nos conditions de travail de se dégrader. **Chacun peut malgré tout compter sur notre fédération syndicale pour continuer à résister et à se battre** : en dénonçant les discours fallacieux de nos dirigeants, en défendant les collègues sur le terrain, en se faisant toujours la voix de l'intelligence, le garant des principes d'exigence, de laïcité et de respect dans nos écoles. La FAEN vous présente tous **ses vœux de courage, de détermination et de joie pour l'année à venir. Excellents congés et fêtes de fin d'année !**

